



CHEF DE PROJET URBANISME ET AMENAGEMENT

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Politiques publiques d'aménagement et de développement

Définition : Conduit les projets de planification et d'aménagement, pilote des opérations et veille à leur cohérence avec la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire

AUTRES APPELLATIONS :

- Urbaniste
- Chargé d'opérations d'aménagement et d'urbanisme
- Chargé d'études urbanisme et aménagement
- Chargé d'opérations en génie rural

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- 🔍 Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations politiques en matière d'urbanisme et d'aménagement
- 🔍 Elaboration des documents et schémas de planification et d'urbanisme
- 🔍 Pilotage des opérations d'aménagement et d'urbanisme
- 🔍 Information relative à l'aménagement et l'urbanisme
- 🔍 Participation aux procédures d'instruction
- 🔍 Contribution à l'évolution du cadre réglementaire

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Evolution des technologies d'information et de communication (TIC), intégration des SIG et des techniques de modélisation
- Participation croissante des communes en matière d'urbanisme

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe et interne avec conditions de diplômes

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Grande disponibilité
Déplacements fréquents sur sites
Partenariat avec divers acteurs

COMPÉTENCES

Savoir-Faire

Savoirs

🔍 PARTICIPATION À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS POLITIQUES EN MATIÈRE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT

- Analyser les évolutions du territoire et ses besoins en matière d'aménagement et de développement urbain
- Traduire les orientations et les priorités politiques en plans d'action et en projets
- Etablir des argumentaires, formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision
- Alerter l'autorité compétente sur les contraintes et les risques liés à une orientation, un projet, une opération, etc.

- Organisation et fonctionnement de l'administration de la Polynésie française
- Organisation des collectivités européennes, nationales et internationales
- Cadre réglementaire de l'urbanisme et de l'aménagement
- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Rédaction de rapport, synthèse, argumentaire



Savoir-Faire

Savoirs

ELABORATION DES DOCUMENTS ET SCHÉMAS DE PLANIFICATION ET D'URBANISME

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner les diagnostics et études préalables à l'élaboration des schémas et documents de planification et d'aménagement - Organiser et animer la concertation entre acteurs dans l'élaboration des documents et schémas - Conduire les procédures de validation réglementaire et d'opposabilité des documents et des schémas de planification et d'urbanisme (enquêtes publiques, commissions administratives, conseils municipaux, etc.) - Formaliser les graphiques (zonage) et les documents réglementaires (plans généraux d'aménagement, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> - Outils de création assistée par ordinateur (CAO), de dessin assisté par ordinateur (DAO) - Techniques de conduite de réunion - Cadre réglementaire et procédures d'enquête publique - Cadre réglementaire et procédures d'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement - Systèmes d'informations géographiques (SIG) - Logiciels métiers |
|---|---|

PILOTAGE DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Définir les finalités, les enjeux, les objectifs, les conditions de faisabilité d'un projet - Chiffrer et planifier la réalisation d'un programme ou d'une opération - Mobiliser et coordonner les partenaires associés à l'opération - Mettre en œuvre et suivre les procédures de marchés publics - Coordonner les interventions de la maîtrise d'œuvre - Contrôler l'exécution des travaux du programme ou de l'opération - Réceptionner et apprécier la conformité des réalisations - Etablir des rapports de suivi et des indicateurs et renseigner des tableaux de bord | <ul style="list-style-type: none"> - Notions de gestion budgétaire - Génie technique et génie urbain (voirie et réseaux divers, bâti, etc.) - Rôles et attributions de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre - Code des marchés publics applicable en Polynésie française - Code de l'aménagement et de l'urbanisme - Code de l'environnement - Techniques de conduite de projet - Techniques des indicateurs et des tableaux de bord de gestion - Programmation et pilotage d'opération |
|--|---|

INFORMATION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et renseigner le public sur les projets, opérations engagés ou réalisés (usagers, élus, institutions, etc.) - Informer les porteurs de projet sur les règlements et procédures en vigueur - Développer une stratégie de concertation et d'information institutionnelle autour des projets d'urbanisme et d'aménagement | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques et outils de communication |
|---|---|

PARTICIPATION AUX PROCÉDURES D'INSTRUCTION

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les dossiers de demande d'instruction - Produire un avis technique à l'appréciation de sa hiérarchie - Représenter une structure (service, collectivité, pays) dans les commissions inter-services ou inter-institutionnelles | <ul style="list-style-type: none"> - Langue anglaise appliquée à l'aménagement et l'urbanisme |
|--|--|

CONTRIBUTION À L'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Etudier les besoins d'adaptation du cadre réglementaire - Organiser la concertation avec les partenaires et les services sur les évolutions réglementaires à engager - Formaliser des argumentaires et rédiger des propositions d'évolution du cadre réglementaire | |
|--|--|